

UNE PAGE D'HISTOIRE : LOUIS-ADOLPHE OLIVIER, PREMIER RÉCIPIENDAIRE D'UN DOCTORAT HONORIFIQUE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Par Michel Prévost, archiviste en chef de l'Université d'Ottawa

Une grande fête se déroule à l'Université d'Ottawa, le 10 octobre 1889, pour célébrer l'obtention d'une charte pontificale.

L'établissement est alors reconnu comme une université catholique par le pape Léon XIII. C'est tout un honneur pour les pères Oblats qui dirigent l'institution depuis sa fondation en 1848 sous le nom de Collège de Bytown. Pour l'occasion, le président de l'Association des anciens élèves du Collège d'Ottawa, le juge Louis-Adolphe Olivier, prononce un discours très enflammé qui retient l'attention de tous. En fait, le discours est peut-être trop enflammé, puisque soudain, le magistrat s'effondre et meurt. C'est la consternation, puisque le juge n'a que 38 ans et il laisse une veuve et une famille nombreuse. Inutile de vous dire que l'on n'a mis vite fin aux festivités.

Louis-Adolphe Olivier naît le 10 mars 1850 à Saint-Joseph, au Québec. Il fait ses études classiques au Collège d'Ottawa et ses études de droit à Osgoode Hall. Il est admis au barreau de l'Ontario en 1879.

Bien que les Comtés unis de Prescott et Russell, dans l'est ontarien, soient devenus majoritairement francophones à la fin du XIXe siècle, le français est bien peu présent au palais de justice de L'Orignal et l'élite franco-ontarienne dénonce la situation. Les autorités répondent favorablement à ces demandes en nommant, en 1888, un premier juge de langue française au palais de justice de L'Orignal.

Hélas, le mandat du juge sera de bien courte durée, puisque comme nous venons de le voir, il meurt subitement, l'année suivante, sur les lieux mêmes de son *alma mater*. L'Université d'Ottawa avait d'ailleurs reconnu le premier juge francophone non seulement dans

les Comtés unis de Prescott et Russell, mais en Ontario, en lui
décernant en 1888 son premier doctorat honorifique.

L'Université d'Ottawa venait de perdre un grand ami alors que la
communauté francophone de l'Ontario voyait disparaître un des
pionniers dans le monde juridique francophone de l'Ontario.